

Par Henri Bru

RUGBY, TOP 14

# Attention, chantiers !

*Calendrier, arbitrage, « salary cap » et format de la compétition : la réunion des présidents des clubs du Top 14 s'annonce animée.*

DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, le rugby français est devenu fou. Saillies contre l'arbitrage (voir la « sodomie arbitrale » évoquée par Mourad Boudjellal qui lui a valu 130 jours en tribunes), bagarre entre joueurs ou même avec le père d'un international, casse-tête récurrent du calendrier aggravé par les conditions météo et les reports de matches...

Le rugby doit évoluer, ses acteurs le savent. Les présidents du Top 14 auront pas mal de choses à se dire, aujourd'hui, à Orly. Trois dossiers sont à l'ordre du jour : le format du Championnat — serpent de mer revenu à la surface depuis un mois —, le *salary cap* et les Coupes d'Europe. La réunion du matin, réservée aux clubs du Top 14, sera élargie à ceux de Pro D 2 l'après-midi.

## 14 ou 16, voire 12 : le format en question

Ce ne sera pas le point principal de la réunion des clubs professionnels de rugby aujourd'hui à Orly, mais on peut compter sur Paul Goze, le président de Perpignan, pour mettre l'affaire sur le tapis. Le report de France-Irlande, ajoutant un doublon non prévu au programme du Top 14, lui a donné l'occasion d'enfourcher une nouvelle fois son cheval de bataille préféré : « *Je le répète, ce Championnat est complètement inéquitable, souligne le Catalan. Ce nouvel épisode ajoute de l'eau à mon moulin : il faut instaurer un Top 16 dès la saison prochaine. Cette saison est trop inéquitable pour certains clubs.* » Sa demande n'a que

peu de chances d'aboutir à moyen terme, et l'assemblée des clubs n'a pas de pouvoir décisionnaire. Seize, quatorze ou douze, le débat sur le nombre idéal de clubs dans l'élite du rugby français est récurrent. Et les raisons avancées par les uns et les autres pas toujours partagées. Dans le camp des partisans de l'élargissement, figurent quelques-uns de ceux menacés par une descente à court ou moyen termes, mais aussi le patron du Racing-Métro, Jacky Lorenzetti. Il estime que la plupart des joueurs ne jouent pas assez et que l'économie des clubs se porterait mieux en augmentant le nombre de rencontres.



## Press contact

125, rue du Mas de Carbonnier - 34000 Montpellier - France

Tel. +33 (0)4 99 64 30 39

[altrad@altrad.com](http://altrad@altrad.com)



Dans ceux favorables au statu quo ; voire à une diminution à douze, campent quelques poids lourds : René Bouscatel (Toulouse), Serge Blanco (Biarritz), malgré la situation actuelle délicate de son club, et Thomas Savare (Stade Français). Également les institutionnels : le syndicat des joueurs et celui des entraîneurs, mais aussi la FFR, qui a fait connaître son sentiment par la voix de Jean-Claude Skrela, le DTN, et qui milite pour une élite à douze (moins de matches, donc moins de doublons, une élite resserrée et plus homogène). Bouscatel, Blanco et Savare ne sont pas convaincus que les arguments avancés, à savoir davantage de rentrées financières (ce qui reste à démontrer puisque les convives seraient plus nombreux à se partager le gâteau) et une meilleure couverture du territoire, compenseraient les inconvénients évidents : quatre dates de plus à trouver. En ce sens, le report de France-Irlande, samedi soir dernier, leur a aussi fourni des arguments, démontrant que le calendrier craquait de toutes ses coutures. Le camp des indécis écouterait les arguments des uns et des autres : aucune majorité confortable ne se dégage pour un changement radical. D'ailleurs, seul le comité directeur de la LNR pourrait prendre une éventuelle décision fragile sur le plan juridique et susceptible de recours quant aux nombres de participants à la compétition la saison prochaine.

#### “ Salary cap ” modifié ?

Faut-il modifier le périmètre du *salary cap* ? Instituée il y a deux ans, et fixée pour cette saison à 8,57 millions d'euros (hors charges patronales), cette limitation de la rémunération globale de l'effectif a fait l'objet d'une étude initiée par Patrick Wolff, vice-président de la LNR.

Pour l'heure, salaires, primes, droits d'images collectifs et individuels versés par le club le définissent. Reste à décider si d'autres revenus versés par des sociétés extérieures doivent être pris en compte dans son calcul. Et amener à une réévaluation éventuelle de son montant. Le problème n'est pas nouveau et nombreuses sont les façons de détourner la limite (paiement par des entreprises extérieures, virement sur des comptes étrangers...). Tout comme en Angleterre, le *salary cap* n'a pour l'instant pas été la solution miracle permettant de réduire l'écart entre les différents participants. Sur ce point également, les discussions seront animées.

#### Europe : l'échéance de juin

Un groupe de travail, qui comprenait notamment Thomas Savare, le patron du Stade Français, et Jean-Jacques Bertrand, le président de Brive, s'est penché sur l'organisation des compétitions européennes. Les accords Coupe d'Europe arrivent à échéance en juin 2014, et le règlement prévoit qu'ils doivent être dénoncés deux ans à l'avance, soit en juin prochain, si un des participants désire qu'ils soient modifiés. Les clubs français ont consulté leurs homologues anglais et seraient parvenus à un accord avec ces derniers pour présenter des réformes. En termes d'organisation d'abord avec un projet qui prévoit moins de clubs engagés dans la grande Coupe d'Europe (20 contre 24). Financièrement, ensuite, les deux géants économiques réclament une part plus importante du gâteau. Cela annonce un dossier brûlant pour les prochains mois. On peut compter sur le bloc celtique pour qui la Coupe d'Europe est vitale (Ecosse, Irlande, Galles) pour s'opposer à tout changement. Un bras de fer va s'engager et tout indique qu'il durera un moment.

#### Press contact

125, rue du Mas de Carbonnier - 34000 Montpellier - France  
Tel. +33 (0)4 99 64 30 39  
[altrad@altrad.com](mailto:altrad@altrad.com)

